

# LA CASELLE ENCHÊNÉE



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE  
DE  
L'ENVIRONNEMENT DU PAYS  
DE  
LALBENQUE

## Élevages industriels, grippe aviaire et algues vertes

Dans le dernier numéro du *Monde diplomatique*, Denis Duclos, Directeur de recherche au CNRS écrit à propos de la menace de grippe aviaire qui a pris une dimension planétaire : « *Les trois dernières grandes alertes ont toutes mis en cause l'extension de l'élevage industriel délocalisé des volailles et des porcs, sans pour autant que progresse la prophylaxie, et cela aussi bien en Chine qu'au Mexique et en Malaisie, ou même dans les pays dits « développés ».* Or le porc (ou le sanglier dont la population explose en France) dispose de récepteurs des virus aviaires et humains, et peut servir de creuset pour combiner les deux : un million et demi de décès lui furent imputés lors des pandémies d'origine aviaire en 1957 (A/H2N2) et en 1968 (A/H3N2), lesquelles firent, sans qu'on en parle, trente deux mille morts en France, soit deux fois plus que la canicule de 2003 ». Selon les spécialistes, ces nouvelles gripes sortent du « creuset asiatique », cette vaste région du monde où une population rurale dense vit en promiscuité avec des élevages porcins et aviaires et résultent d'une combinaison de traits génétiques du H1N1 (grande con-

tagiosité et faible mortalité) et du H5N1 (faible contagiosité et forte mortalité). La protection des populations (dont le nombre a augmenté d'un milliard en 10 ans) est d'autant plus difficile à organiser par les États que les sociétés industrielles ne cessent de valoriser la mobilité et que des millions de personnes « hors sol » sont plus ou moins contraintes d'emprunter les cinq mille avions de ligne volant en permanence au-dessus de nos têtes.

Ce pari de la généralisation d'élevages industriels dits « hors-sol » a aussi été engagé par la majorité des agriculteurs bretons dès le début des années 1960 et soutenu sans discernement par les responsables de la politique agricole. Dans un ouvrage paru il y a quelques jours, *Le scandale des algues vertes*, André Ollivro en rappelle quelques uns des effets : « *La mer serait-elle donc malade. Non, pas exactement. Ce sont nos eaux (douces et salées) qui rencontrent un sérieux problème : l'eau des rivières et du bord de mer est gavée de nutriments, a fortiori azotés et phosphatés. Le responsable ? L'agriculture productiviste, forcenée et particulière-*

*ment l'élevage intensif « hors-sol ».* On recensait ainsi (chiffres 2001) en Bretagne 8 401 300 porcins, 77 120 000 volailles, 2 303 200 bovins. Sur 6% de la surface agricole française, la Bretagne produit 20% de la production nationale de lait, 40% des volailles et 60% des porcs soit « trois cochons pour un Breton ». La mise en œuvre de ce « modèle breton » s'est accompagnée d'un énorme exode agricole et rural et environ 330 000 kilomètres de haies y ont été arrachés entre 1960 et la fin des années 1980. Sans entrer dans les détails techniques, rappelons simplement que la prolifération des algues vertes sur les côtes est directement liée à l'épandage des lisiers de porcs en particulier qui polluent la terre et les eaux et finissent par contaminer l'océan par eutrophisation, c'est-à-dire par « l'enrichissement outrancier » du milieu marin. Or, comme on a pu le constater récemment, « les algues vertes tuent » car leur décomposition sur les plages produit plusieurs gaz toxiques (hydrogène sulfuré, diméthyle de sulfure et ammoniac). Alors que ce problème est bien connu depuis plus de 30 ans, que des personnes avaient déjà été incommodées et que des chiens en

étaient déjà morts, l'alerte n'a été donnée qu'au milieu du mois d'août après la mort d'un cheval asphyxié par ces algues et la commotion de son cavalier.

Ainsi, ce qui était considéré comme un simple désagrément écologique et touristique s'est brutalement transformé en un problème de santé publique. Comme souvent en matière de pollution, les agriculteurs productivistes et les pouvoirs publics ont essayé de temporiser en ne prenant que des mesures, aussi coûteuses qu'inefficaces de nettoyage des plages, et en transférant ces algues vertes (et donc la pollution) vers des sites de stockage plus ou moins protégés. Et comme souvent encore, ce sont les associations comme *Eau et rivières de Bretagne* et des chercheurs at-

tentifs comme le Docteur Claude Lesné de l'Université de Rennes, qui ont essayé de prendre les problèmes à la racine. Le rapport de force n'étant évidemment pas en faveur des écologistes, des défenseurs de l'environnement et des médecins de santé publique, le phénomène d'eutrophisation du littoral touche aujourd'hui en Europe les côtes de la mer Baltique, de la mer du Nord et de la Manche, les lagunes méditerranéennes, et plus généralement l'Afrique, l'Australie, l'Inde, les Philippines, le Japon et la Chine.

Pas moins de quatre ministres dont le Premier, François Fillon accompagné de Roselyne Bachelot (ministre de la santé), Chantal Jouanno (secrétaire d'Etat à l'Ecologie) et Bruno Le Maire (ministre de l'Agriculture), se sont

rendus le 20 août 2009 à Saint-Michel-en-Grèves où le cheval était mort. Parions donc que ce déplacement résulte beaucoup plus d'une prise de conscience écologique des pouvoirs publics que de la perspective des élections régionales et du bon score réalisé par les listes « Europe écologie » lors des dernières élections européennes. Et c'est probablement au hasard des calendriers qu'il faut attribuer le versement par l'Etat d'une indemnisation de 215 000 euros à 8 communes bretonnes touchées par des « marées vertes » et aux conseils généraux des Côtes-d'Armor pour le ramassage des algues effectué en 2009.

Y.D



## CARTON VERT qui vire au rouge

**LA CASELLE** de ce mois-ci va déroger à ses habitudes et donner un carton vert non pas à tel ou tel individu ou telle ou telle institution ou entreprise...mais un carton vert collectif. Nous avons envie de féliciter et d'encourager les propriétaires de maisons individuelles qui ont le courage de remonter les murets en pierres sèches en bordure de propriété et, le plus souvent, en bordure de route. Ce phénomène est relativement récent, environ une dizaine d'années, et va en s'amplifiant au fil des mois. C'est un réel plaisir de se promener dans notre région et de voir un peu partout ces petits murets ressusciter par le labeur des propriétaires. C'est une façon de donner une belle harmonie à la propriété où l'on habite mais c'est surtout une belle initiative qui contribue à faire revivre l'ensemble du petit patrimoine local tombé à l'abandon depuis des décennies. Si nous pouvions visualiser nos campagnes à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle ou au début du 20<sup>ème</sup>, nous aurions le tournis en découvrant tous ces champs bordés de murets en pierres sèches et tous ces kilomètres de murets en bordure de route...le tout agrémenté de centaines de caselles en plein champ ou de gariottes adossées aux murets au bord des chemins.

Les courageux propriétaires qui font preuve de persévérance et de ténacité pour construire ces murets renouent avec cette tradition ancestrale et rendent hommage à ces milliers d'anonymes qui, tout autant que les constructeurs de cathédrales, ont contribué à

donner à notre pays une âme et un cachet que nous devons avoir à cœur de perpétuer.

Et si les maires de nos communes avaient vraiment conscience de l'importance de notre environnement visuel, ils pourraient, s'ils le voulaient, interdire tout simplement, lors de la délivrance du permis de construire, les murs en parpaings pour délimiter les propriétés. Mieux vaut ne rien clôturer que de se barricader derrière de telles murailles bétonnées ! On peut planter de jolies haies végétales ou même installer de simples grillages verts, assez discrets, pour ceux qui veulent absolument délimiter leur territoire comme le font les animaux...d'une autre façon ! Certains, bien sûr, crieraient à l'abus de pouvoir et c'est en cédant à ce genre d'arguments qu'on laisse faire dans notre pays de Lalbenque tout et n'importe quoi en matière de constructions individuelles. Un pays désormais irrémédiablement saccagé par des constructions anarchiques et dont les traces vont perdurer dans le temps au moins pendant plusieurs générations.



Pour ceux et celles qui refusent la laideur et qui voudraient se lancer dans de telles constructions, l'ASEL les informe que des stages sont régulièrement organisés par le Parc des Causses du Quercy ou par le Conseil général pour initier tous les volontaires à construire en pierres sèches. L'association « Sauvegarde et Découverte du Patrimoine » à Limogne se fera également un plaisir d'accueillir les lalbenquois désireux de les rejoindre pour travailler sur la pierre sèche.

Rappelons-nous la belle journée de travail, il y a 10 ans environ, où, à l'initiative de l'ASEL, une centaine de personnes avaient construit un long mur en pierres sèches à proximité de l'église de Saint-Hilaire.

Bravo encore et que les murets continuent de renaître !

navigateurs durant le Moyen-Âge lorsqu'ils rentrèrent des îles asiatiques et de Malaisie... Cet insecte aime les régions chaudes et humides.

Il est herbivore. C'est la nuit qu'il part chercher sa nourriture. Lentement, discrètement, le voilà qui se dirige vers ses enseignes préférées : hypemarché « Lierre », « Roncier », superette « Rosier », « Chêne », « Aubépine », c'est selon l'opportunité géographique du moment... Sa boisson préférée ? La rosée du matin ! Un vrai romantique...

Roi de l'escalade, il peut s'accrocher partout avec ses six pattes (*très fragiles mais qui repoussent*) munies de 2 griffes et d'une « pelotte collante » qui lui permet de tenir sur des surfaces lisses. Le jour, il est immobile. Sauf si on le contrarie, auquel cas il tombera comme mort ou se déplacera légèrement.

D P



Des brindilles qui bougent, dites-vous ?

Stop ! Attention, là, sous votre pied... vous ne voyez rien ? Pourtant, il y a bien quelque chose. De vivant. Non, ce n'est pas une brindille sèche...

Je vous présente le « *phasme* » ! Un truc bizarre, qui vit, qui voit, qui mange, qui boit et qui se reproduit ! Deux antennes, 2 yeux, 2 mandibules pour découper les feuilles, ajoutez-lui un corps, 3 paires de pattes qui peuvent se replier contre le corps pour faire « plus brindille », et ... vous en avez fait le tour.

Pas de doute, il a sa place dans la chaîne alimentaire (plus que les moustiques ou les aoutats !). Et mieux que ça... tous à vos dicos :

Le phasme, cette étrange créature, est à elle seule un être « *phytophage* », possédant un talent inégalable en matière d'*homochromie*, et d'*homomorphie*, très douée au jeu de la *thanatose* (!) et qui plus est, se réglera des « *exuvies* » de ses 6 métamorphoses »... Alors ??? Calmé ?!!

Bon, on va faire plus simple. Le nom de famille tout d'abord : observez le phasme que vous avez découvert. Alors ? Famille « Feuilles » ? Famille « Rugueux » ? « Bâtons » ? Ou « A tiare » ? (*ressemblant aux scorpiens*). Dans nos régions, il s'agira plus certainement du phasme Bâton, appelé aussi « phasme gaulois ».

Fils d'émigrés, il fut rapporté dans nos contrées par les

Pour se reproduire, la plupart des phasmes jouent à la « parthénogenèse » ! L'adulte n'est QUE femelle, et pondra entre 1 à 6 œufs par jour durant 6 mois, avant de mourir... Assurer sa descendance est une mission sacrée ! (Cependant, dans certaines familles, il y a des mâles, reconnaissables car plus petits...)

L'œuf pondu restera « œuf » pendant 15 jours, puis deviendra « larve » pour 4 à 5 mois, « imago » (*durant 6 à 7 mois les ailes et l'appareil génital se développent*), et enfin adulte. D'œuf à adulte, le phasme muera 6 fois. De plus, il mangera ses mues... toujours pour ne laisser aucune trace !

*Les phasmes feuilles* sont des comiques : lorsqu'ils mangent, ils deviennent verts ! Bébés, ils sont noirs et marchent en bougeant dans tous les sens, comme une feuille dans le vent... (*pour passer incognito.*) Cet instinct, ils le perdront avec l'âge.

Peur des fantômes ? Eux ? Jamais ! Mais des oiseaux, de certaines araignées, des geckos (espèce de lézards), et de tout animal insectivore, ça OUI !!!

Il est très facile de les élever. Un genre d'aquarium grillagé au-dessus, des branches de ce qu'ils aiment, un vaporisateur pour imiter la rosée, une température ambiante de 20 à 25°C. Etre « patient », faire attention à ne pas confondre leurs crottes avec les œufs pondus qui leur ressemblent ! Et pour le faire engraisser plus vite, à bas les hormones de croissance et les farines animales, avez son alimentation sur...le lierre !



S R

# JOUR DE LA NUIT ET POLLUTION LUMINEUSE

**Le samedi 24 octobre prochain**, date du changement d'heure, aura lieu le premier **Jour de la Nuit**. Partout en France, le grand public sera invité à retrouver le chemin des étoiles et à redécouvrir les joies de la fascinante diversité des espèces nocturnes en participant à des sorties et des animations nature et astronomiques. La commune de Lalbenque va s'associer à cette manifestation nationale. L'Office du Tourisme organise cette soirée qui sera animée par le club astronomique de Gigouzac. Prions le ciel qu'il soit dégagé ce soir-là pour que nous puissions observer les étoiles, planètes et autres constellations ! En cas de temps couvert, la soirée se déroulera en salle avec des diapositives... ce qui, bien évidemment, viendrait rompre le charme d'une telle nuit magique. Nous espérons que nous serons nombreux ce soir-là à profiter des explications des différents animateurs et des télescopes du club de Gigouzac.

À l'occasion de cette manifestation, l'**ASEL** en profite pour alerter sur le danger des pollutions lumineuses. Depuis 3,7 milliards d'années, la vie sur la terre est réglée par l'alternance du jour et de la nuit. En moins de 50 ans, l'homme a bouleversé cette alternance vitale par une utilisation exponentielle et anarchique des sources lumineuses artificielles, essentiellement par la généralisation et le renforcement des éclairages extérieurs, publics et commerciaux. Or ces éclairages artificiels, outre le gâchis énergétique qu'ils représentent, perturbent fortement la faune nocturne en même temps qu'ils font disparaître les étoiles. Savez-vous que sur notre planète deux personnes sur trois ne peuvent plus voir la Voie Lactée. Si la nuit est sans nuages et non polluée par la lumière, on peut observer jusqu'à 2500 étoiles bien visibles. Or, à New York, on ne peut en voir que 250 et à Manhattan, seulement 15. Et en 1997, seuls 15% des français pouvaient voir ces 2500 objets brillant dans le ciel.

Nous avons la chance de vivre dans le Lot, le département où se situe le triangle noir du Quercy. C'est une zone épargnée par la pollution lumineuse due à l'éclairage des villes, des villages et des voies de communication. Elle s'étend entre Labastide-Murat, Livernon et Sauliac-sur-Célé et concerne une quinzaine de communes. Ses nuits noires en font une zone d'observation astronomique de toute première qualité.

Outre les désagréments pour admirer les ciels nocturnes, la pollution lumineuse a des répercussions sur la vie animale. A titre d'exemple, les papillons de nuit, attirés par milliers sous nos lampadaires, sont

mangés en trop grande quantité par leurs prédateurs. Par endroits, ils sont en voie de disparition ce qui est très dommageable pour la reproduction de certaines orchidées. Les vers luisants ont des problèmes pour se reproduire car ils ne se voient plus. Les grenouilles attendent la nuit pour rencontrer leurs amoureux : s'il y a de la lumière, elles restent dans leur cachette. De même, les escargots attendent l'obscurité pour aller se nourrir : s'il n'y en a pas, ils ne sortent pas. Les exemples sont nombreux et certains vont même jusqu'à dire que le lampadaire est le deuxième insecticide.

Alors que faire ? **Il nous faut rallumer les étoiles !** Pour cela, il faut mettre un terme à cette débauche de lumières inutiles dans nos villes. Et dans nos villages, qu'on en finisse une bonne fois pour toutes avec les lampadaires « boules » qui éclairent inutilement le ciel. Il faut utiliser un minimum de lampadaires et, si nécessaire, installer des lampadaires moins puissants qui éclairent uniquement vers le bas. On peut mettre en place des éclairages programmés et réduits en seconde partie de nuit. Quant à nos édifices publics, laissons-les dormir puisque les visiteurs dorment aussi !

Les projets de loi dits de Grenelle 1 et 2, au chapitre 3, article 70, mettent l'accent sur la nécessité d'une prévention des pollutions lumineuses. L'exemple doit donc venir des autorités politiques du département du Lot, en obligeant le Parc Régional des Causses du Quercy, à signer la charte de protection du ciel nocturne et de l'environnement présentée par l'**Association Nationale pour la Protection du Ciel Nocturne**, comme l'ont déjà fait d'autres parcs de l'Hexagone.

**D P**



# LA POLLUTION LUMINEUSE NÉFASTE POUR LE RÈGNE ANIMAL

# BRÈVES

## LE BON DIEU PROBABLEMENT FATIGUÉ

**L'éclairage nocturne peut perturber le métabolisme des animaux y compris l'homme.** En effet les animaux sécrètent une hormone, la mélatonine, qui facilite l'endormissement. Lorsque le cycle classique jour/nuit est perturbé, la production de la mélatonine est elle aussi affectée, car elle préfère l'obscurité pour s'accumuler dans l'organisme. Elle est fabriquée dans le cerveau par la glande pinéale avec un rythme proche de 24 heures, elle est sous dépendance de l'horloge interne de l'organisme, avec un pic de la sécrétion entre 1 heure et 5 heures du matin. Cette hormone contribue, ce qui est très important pour être en bonne santé, à la sensation de fatigue et à la baisse de la vigilance, prélude au sommeil. Mais elle est aussi un antioxydant car elle exerce des effets inhibiteurs sur les radicaux libres, en tant qu'agent anticancéreux. Les études les plus récentes renseignent que la mélatonine peut être efficace contre le développement et la progression de certains cancers comme ceux de la prostate et du sein.

En effet, une étude menée par l'**University of Connecticut Health Center** et publiée dans le **National Library of Medicine** affirme que le dérèglement de l'horloge interne causé par la lumière nocturne s'avère un facteur aggravant des risques de cancer du sein dans les sociétés industrialisées. En Israël une analyse a montré une incidence plus élevée de 73 % environ du cancer du sein dans les communautés à forte exposition aux lumières nocturnes comparativement à des communautés exposées aux lumières nocturnes plus basses.

**Que conclure de tout cela ?** Les scientifiques qui s'occupent de chronobiologie, d'endocrinologie, d'oncologie ou des troubles du sommeil, doivent unir leurs efforts pour quantifier le rôle exact de la lumière sur la santé humaine. Ainsi les astronomes ne seront plus les seuls qui luttent contre la pollution lumineuse.

**Biodiversité.** Albert EINSTEIN a dit : <<Quand les abeilles disparaîtront de cette terre, notre tour ne sera pas très loin>>. Il voulait nous faire comprendre que toutes les plantes, tous les animaux et les humains sont interdépendants dans l'écosystème global qu'est notre terre.

HL

En cette fin d'été, un événement exceptionnel s'est produit à Lalbenque. Comme tout un chacun, vous savez que la localisation d'une école est signalée aux automobilistes par un panneau, comme il est décrit dans le Code de la route.

Vous avez toujours connu cette signalétique aux abords de l'école publique, mais, jusqu'à cet été, il n'y avait jamais eu aucun panneau à l'approche de l'école religieuse. À présent, ils y sont. Pourquoi un tel oubli pendant si longtemps ?

Une seule explication à ce changement : le Bon Dieu ne devait plus être en mesure de protéger les enfants à la sortie de l'école, et notre municipalité laïque et républicaine a su agir rapidement, démontrant, encore une fois, son rôle protecteur. Merci.

CC

## La vie des airs

Alors que depuis ce matin le vrombissement du « Pilatus » au dessus de Lalbenque et de ses environs n'a pas cessé, je me rappelle qu'un membre du bureau de l'**ASEL** m'a signalé l'existence de vols destinés à surveiller d'éventuels départs de feux dans la campagne désormais privée de la plupart de ses agriculteurs. L'**ASEL** ne confond évidemment pas les louables missions de quasi-service public accomplies par les deux pilotes chargés de cette mission avec les activités de loisirs privés hébergés par l'aérodrome de Cahors-Lalbenque. Nous avons d'ailleurs lu avec intérêt l'article qui leur avait été consacré par La Semaine du Lot l'année dernière. Nous n'entendons évidemment mettre en cause ni les responsables de cette mission ni sa légitimité. Il n'en reste pas moins vrai que plus les campagnes se vident, plus le ciel tend à se remplir.

YD

## *Saint Mercadiol, priez pour nous...*

Quand arrive la belle saison estivale, l'Office de tourisme du Pays de Lalbenque met gracieusement à disposition de nos visiteurs, et de nos tous les habitants du Pays de Lalbenque, un Calendrier de l'été.

Les deux pages centrales sont consacrées aux fêtes votives. On y découvre, entre juillet et septembre 16 fêtes votives.

Cependant, un point reste obscur. On trouve pour Lal-

**COURNESSE ,  
ENTRE SAGESSE ET ETROITESSE... D'ESPRIT !**

benque deux fêtes votives. La première, en mai, en l'honneur de Saint Quirin dont l'église porte le nom. Avant d'être touché par la grâce, Quirin, légionnaire romain, aurait percé le flanc du Christ alors qu'il était sur la croix. L'autre, en juillet, appelée la fête votive du Mercadiol.

Deux fêtes votives dans le même village nous a semblé surprenant. Nous avons fait une enquête pour trouver la trace de St. Mercadiol, mais en vain.

Toutefois notre persévérance pour connaître l'origine de la fête du Mercadiol de juillet a été récompensée. Nous avons appris que la fête du Mercadiol est tout simplement une fête de quartier, le quartier du Mercadiol, que ses habitants ont décidé de faire pour se réunir en plein jour et non plus aux veillées comme c'était la coutume.

L'an dernier nous avons déjà signalé à l'Office du tourisme cette confusion : peine perdue, en 2009 la fête du Mercadiol a été présentée de nouveau comme fête votive.

Pour la seconde fois nous avons signalé cette erreur au responsable de l'Office.

Nous vous donnons rendez-vous en 2010 pour la suite (et, peut être la fin) de l'histoire de notre bon saint Mercadiol qui signifie « Place du marché » !

C C



offrir à certains éleveurs des lieux de pacage gratuits. intéressés par cette expérience. Outre le chemin de randonnée déjà existant, on peut imaginer un parcours de découverte botanique dans ce lieu d'un riche intérêt d'un point de vue floristique, spécialement sur le versant très accidenté donnant sur Paillas où les animaux risquent de se faire mal. Quant aux chasseurs il leur restera suffisamment de place pour continuer leur loisir préféré, à condition qu'ils acceptent le pacage à certains moments de l'année et la percée de bandes à travers ces bois pour la sécurité incendie en cas de départ de feu.

Le maire de Lalbenque a fait part, au cours de cette réunion, d'une demande arrivée en mairie pour construire sur Cournesse une ferme photovoltaïque de 10 ou 15 hectares. L'ASEL, préconisant depuis toujours des sources d'énergie renouvelables, ne va pas s'opposer à ce projet s'il est réalisable. Nous ne sommes pas dupes : nous savons que les promoteurs qui sont derrière ce projet ne sont ni des philanthropes, ni des défenseurs de l'environnement mais des entreprises qui veulent faire de l'argent en profitant de l'immense marché des énergies renouvelables. Toutefois, nous soutiendrons ce projet à condition que cette ferme se situe en lisière de terrain, que son implantation se fasse de façon intelligente dans le paysage et que le site choisi se situe sur une zone de moindre intérêt floristique. Ce serait là une excellente façon de valoriser ce territoire à l'abandon et de mettre notre commune en avant dans sa volonté de participer à des projets d'équipements allant dans le sens du développement durable.

Ces quatre projets ( pacage, randonnée, ferme photovoltaïque et lieu de chasse ) peuvent parfaitement cohabiter à condition qu'ils ne se heurtent pas à une volonté délibérée de certains de faire avorter toute tentative pour redonner vie à ce terrain communal. Les partisans du « Surtout ne rien faire » oublient que les temps changent et que nous sommes au 21 ème siècle. Cournesse est l'exemple typique des conséquences désastreuses du développement de l'agriculture productiviste qui a délaissé les pacages et autres pâturages en cédant aux sirènes de la productivité pour se consacrer aux élevages hors sol. Le temps est venu de se réapproprier ces territoires pour les faire pacager et redonner vie à un autre type d'élevage. Le temps est venu également de favoriser l'implantation d'énergies renouvelables pour abandonner peu à peu les énergies fossiles responsables du dérèglement climatique. Le temps est venu enfin de laisser aux amoureux de la nature la possibilité de randonner sur ces terrains d'un intérêt floristique très intéressant.

Essayons de ne pas céder à la tentation des vieux réflexes individualistes et conservateurs...et que la sagesse l'emporte !

D P

# ÊTRE ÉCO-CITOYEN À LALBENQUE

Habiter une belle région où la nature est si proche et si vivante nous ferait presque oublier que des menaces écologiques graves pèsent sur la planète. Les pollutions multiples, l'épuisement des ressources naturelles, tout cela nous semble bien loin et les moyens d'y faire face, hors de notre portée. Et pourtant chacun à son niveau de responsabilité a des moyens pour agir. A notre niveau de citoyen, de consommateur et d'habitant de Lalbenque, nous tenterons de répondre à la question : **qu'est-ce que je peux faire pour la planète dans mon habitat et dans mon quotidien ?**

D'abord, se dire que chaque geste compte, même si cela semble à première vue banal, insignifiant, infinitésimal. Ce que chacun fait ou ne fait pas fait toute la différence. La plus grande erreur serait de ne rien faire.

Le savez-vous : chaque fois que vous réduisez votre consommation d'énergie, vous réduisez quelque part dans la chaîne, la demande d'électricité, de gaz naturel, de pétrole, de charbon, d'énergie nucléaire ; donc, vous réduisez aussi la production de dioxyde de carbone (CO2) et de divers polluants.

Économiser l'énergie chaque fois que c'est possible, c'est, par exemple, acheter les produits locaux ce qui évite les transports de marchandises sur de longues distances. C'est manger les fruits et légumes de saison : ils sont meilleurs et plus sains, alors qu'en dehors de la saison, ils proviennent soit de cultures spécialisées toujours gourmandes en matières premières et énergie, soit de pays lointains et leur transport a nécessité une dépense d'énergie parfois considérable (surtout par avion) d'où pollution et réchauffement climatique.

**Savez-vous qu'un kilo de tomates hors saison correspond à un dégagement moyen de 1070 grammes de CO2, soit plus que son propre poids !** En matière de consommation, éviter les boissons et aliments instantanés : lors de leur fabrication, ils gaspillent de l'énergie et augmentent la pollution. On peut économiser l'énergie en faisant les choses manuellement plutôt qu'en utilisant une machine : laisser sécher le linge à l'air libre plutôt que d'utiliser le sèche-linge par exemple. En cas de forte chaleur, utiliser de préférence un ventilateur plutôt que l'air conditionné : l'air conditionné utilise 10 fois plus d'énergie qu'un ventilateur et pollue 10 fois plus.

Si 3 français sur 10 réduisaient leur consommation d'énergie de 5%, la collectivité économiserait chaque année l'équivalent de la consommation de tous les habitants de Marseille. Si on se penche sur la question de l'eau, l'eau du robinet nous semble très abondante, nous sommes habitués à sa présence depuis toujours. Les océans, mers et lacs recouvrent 71% de la surface de la planète en eau. On pourrait penser que les réserves mondiales sont illimitées. Or la réalité est plus cruelle : 97,5% de toute cette eau est salée et impropre à la consommation. Seulement un minuscule 2,5% est constitué d'eau douce. L'eau potable est donc une ressource en quantité limitée. **Si la terre avait la taille d'une orange, l'eau potable aurait le volume d'une goutte d'eau.**

Alors comment agir ? En faisant des économies : faire la chasse aux fuites. Un robinet qui fuit ou suinte, gaspille en moyenne 1 litre par heure, 9 000 litres par an. Un robinet qui goutte, c'est parfois 12 litres d'eau gaspillés par heure, soit plus de 100 000 litres par an. Si un de vos lavabos, canalisations, ou robinets fuit assez pour remplir une tasse d'eau en 10 minutes, vous perdez l'équivalent d'un bain par semaine. Des toilettes qui fuient représentent une perte d'un bain complet mais... deux fois par jour. Une chasse bloquée, gaspille en moyenne 40 à 50 litres par heure, soit l'équivalent de 6 bains par jour.

Fermer les robinets pendant le lavage des mains, des dents, pendant le rasage, pendant le savonnage sous la douche. Un robinet qui coule « inutilement » 20 secondes à chaque fois et 10 fois par jour, à raison de 15 litres par minutes, c'est une consommation d'eau de 50 litres par jour et de 20 000 litres par an. A défaut de toilettes sèches, faire la chasse aux grandes chasses d'eau : en moyenne 1/3 de l'eau potable utilisée dans une maison provient uniquement de la chasse d'eau des toilettes. Installer si vous le pouvez un aérateur sur vos robinets et un réducteur ou ralentisseur de débit sur votre douchette : vous réduirez par deux votre consommation. Un aérateur s'amortit en général en 9 mois et ensuite, c'est tout bénéfique. Récupérer les eaux de pluie, vos eaux de lavage des légumes pour l'arrosage. Prendre des douches et non des bains, Si seulement un français sur 10 réparait les fuites d'eau, « chassait les grandes chasses », fermait mieux ses robinets, etc..., nous économiserions chaque année l'équivalent de la consommation d'eau potable de tous les habitants de Paris pendant un an.



M V



## Le bémol du doyen

Amis défenseurs de notre environnement qui nous lisez, permettez-moi de répondre à mon ami Yves, à propos de son édito de la Caselle du mois d'août intitulé "Défense de l'environnement, écologie et politique".

Je peux croire que je suis le doyen de notre association, et, depuis 13 ans, je lutte pour préserver la qualité de vie de notre département.

J'ai succédé à Paul Maury, en tant que président de l'ASEL, et notre association a combattu aux côtés de Quercy Blanc Environnement pour vaincre EDF qui voulait implanter une ligne THT du sud au nord du Lot, alors que le tracé de la ligne ne concernait pas notre pays de Lalbenque.

Président du GADEL (Groupement Associatif de Défense de l'Environnement du Lot) un an, j'ai représenté la défense de l'environnement plus de 6 années au Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.

Cet autoportrait est destiné à tous les nouveaux adhérents (bien souvent néo-lotois) qui nous ont rejoints grâce à l'action efficace de Daniel Pasquier qui m'a remplacé à la présidence de l'ASEL, en apportant un second souffle à notre association.

Mais, revenons à mon bémol. Durant tout le temps où j'ai assumé la présidence, tant à l'ASEL qu'au GADEL (dont je suis toujours membre du bureau), en aucun cas nous n'avons voulu nous approcher d'un parti politique, quel qu'il soit.

La défense de l'environnement n'est ni de gauche, ni de droite, ni du centre, ni d'un parti dit écologique : c'est la volonté de laisser à nos enfants et aux générations qui leur succéderont un environnement dont la qualité de vie aura été préservée.

Pour mémoire, vers la fin des années 1990, la grande manifestation anti-THT qui s'est déroulée à Cahors, a rassemblé tous les élus du Lot, sans distinction d'étiquette politique.

C C



**L'après-midi du samedi 24 octobre**, à partir de 14 heures, tous ceux et celles qui le désirent peuvent venir donner un coup de main pour nettoyer et remettre en état la jolie Fontaine de la Rouquette, sur la Commune de Cieurac. L'endroit est sympathique mais la fontaine-lavoir est remplie de pierres qu'il faut sortir après pompage de l'eau si besoin et on pourra ensemble remettre quelques pierres en place et recreuser la rigole d'évacuation du trop-plein. Bref, un petit chantier qui ne demande pas de compétences particulières... simplement l'envie de retoiletter ce lieu bien connu des promeneurs. Petit apéritif ensemble après le travail, bien évidemment !

Rendez-vous, comme d'habitude à **14 heures, sur la place du Mercadiol, à Lalbenque**, pour ceux qui sont intéressés.

**BULLETIN D'ADHESION: 15 euros/an  
ou 20 euros par couple.**

**NOM :**  
**Prénom :**  
**Adresse:**

**Pour nous contacter:**

**ASEL**

**Mairie de Lalbenque  
46 230 Lalbenque.  
Tel: 05 65 31 75 91  
Ou: 05 65 20 24 89**